

GESTION LOCATIVE

BAREME MANDAT : LOTS COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

HONORAIRES DE GESTION COURANTE (à la charge du propriétaire)	€ HT	€ TTC
■ Honoraires de base - sur la base du total des encaissements mensuels par lot	7,00%	8,40%

HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES	€ HT	€ TTC
---------------------------------------	------	-------

Gestion administrative		
------------------------	--	--

■ Honoraires de rédaction d'acte : bail, avenant et renouvellement		
▪ Honoraires de rédaction de bail pour chaque partie (sur le loyer annuel HT et HC) minimum de facturation 850,00 € TTC	17,92%	21,50%
▪ Honoraires de rédaction d'avenant au bail : notamment révision triennale, de subrogation, pour chaque partie	445,83 €	535,00 €
▪ Négociation et rédaction de renouvellement de bail avec ou sans variation de loyer : (loyer annuel x 9ans) x 5% HT + TVA : Minimum de facturation 820,00 € TTC		
▪ Honoraire de négociation pour augmentation du loyer, à la charge du bailleur : Différence entre le loyer annuel obtenu en déplaçonnement HT et le dernier loyer quittancé x durée du bail x 5% HT + TVA au taux en vigueur (avec un minimum de 1300€)		
▪ Honoraires de rédaction d'actes à la charge du preneur et/ou du bailleur : Résiliation anticipée		
▪ Avec actions et procédures	1 584 €	1 900 €
▪ Protocole simple	833 €	1 000 €
Honoraires de rédaction d'actes à la charge du preneur et/ou bailleur	1 333 €	1 600 €

Gestion financière		
--------------------	--	--

■ Frais de déclaration de TVA (par trimestre)	51,67 €	62,00 €
■ Frais pour l'établissement des éléments de déclaration de revenus fonciers :		
▪ par an et par immeuble géré : 1 lot	192,50 €	231,00 €
▪ par lot complémentaire sur un même immeuble	5,00 €	6,00 €
■ Traitement et analyse d'une cession de fonds de commerce ou de droit au bail, négociation d'un protocole de résiliation, information triennale des travaux au locataire, traitement et analyse d'une fin de bail dérogatoire		à la vacation horaire

Gestion technique		
-------------------	--	--

■ Suivi de travaux (hors entretien courant)		à la vacation horaire
■ Frais visite patrimoniale avec rapport détaillé selon superficie du local :		
▪ 0 à 250 m²	233,33 €	280,00 €
▪ au-delà de 251 m² au delà d'une heure : à la vacation horaire avec un minimum de 250€ TTC		à la vacation horaire
■ Réalisation de la visite virtuelle 360 °	160,00 €	192,00 €

Représentation et procédure		
-----------------------------	--	--

■ Autres prestations occasionnelles (représentation du Mandant, gestion des sinistres, gestion des impayés, suivi dossier conciliation, nouvelles obligations réglementaires et législatives, etc.)		à la vacation horaire
---	--	-----------------------

HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES <u>Gestion Immeuble Total</u>	€ HT	€ TTC
---	------	-------

Gestion immeuble		
------------------	--	--

Forfait non basé sur les encaissements. En sus des honoraires de gestion courante et des prestations occasionnelles		
■ Forfait trimestriel (visite immeuble, négociation contrats, budget d'exploitation, bilan patrimonial...)		
▪ par trimestre et par immeuble géré : 1 à 5 lots	83,46 €	100,15 €
▪ par trimestre et par immeuble géré : 6 à 11 lots	120,25 €	144,30 €
▪ par trimestre et par immeuble géré : 12 lots et plus	176,19 €	211,43 €
■ Faire établir état descriptif division, élaborer un plan pluriannuel travaux, suivi opération gros travaux, estimation valeur vénale, suivi sinistres...		à la vacation horaire

Vacation Horaire	112,5	135
-------------------------	-------	-----

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20% - Barème applicable à compter du 01/01/2025

FONCIA NORMANDIE - Siège social : RUE MONTAIGNE 76000 ROUEN - 394 288 401 RCS ROUEN

Barème en vigueur au 01/01/2025 pour tout mandat de gestion locative conclu ou renouvelé expressément à compter de cette date.

GESTION LOCATIVE

BAREME MANDAT : LOTS D'HABITATION - PARKING

HONORAIRES DE GESTION COURANTE (à la charge du propriétaire)	€ HT	€ TTC
■ Honoraires de base - sur la base du total des encaissements mensuels par lot (minimum facturation 20 € TTC)	7,00%	8,40%
■ Honoraires de Garantie des Loyers Impayés - base du total des encaissements mensuels par lot	2,90%	3,48%
■ Honoraires de Garantie d'Occupation - base du total des encaissements mensuels par lot	1,80%	2,16%
■ Frais fixes de gestion (par mois et par immeuble géré)	3,70 €	4,44 €
HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES - <u>Lot isolé</u>	€ HT	€ TTC
Gestion administrative		
■ Frais de constitution de dossiers (type ANAH, PACT HABITAT, congés bailleur...)	325,83 €	391,00 €
■ Frais suivi dossier permis/autorisation de louer	110,83 €	133,00 €
■ Honoraires de rédaction d'acte de renouvellement ou d'avenant pour chaque partie bailleur et locataire (dans le cadre des locations soumises à la loi du 6 juillet 1989, les honoraires facturés au propriétaire seront à minima équivalents à ceux incombant au locataire)	171,67 €	206,00 €
Gestion financière		
■ Frais de déclaration de TVA (par trimestre)	51,67 €	62,00 €
■ Frais d'arrêté de compte locataire suite congé vente/reprise	83,33 €	100,00 €
■ Frais pour l'établissement des éléments de déclaration de revenus fonciers: par an et par immeuble géré : 1 lot	185,27 €	222,32 €
par lot complémentaire sur un même immeuble	4,25 €	5,10 €
Gestion technique		
■ Suivi de travaux (hors entretien courant)	à la vacation horaire	
■ Visite patrimoniale avec rapport détaillé	110,83 €	133,00 €
■ Réalisation de la visite virtuelle 360°	47,17 €	53,00 €
Représentation et procédure		
■ Autres prestations occasionnelles (représentation du Mandant, gestion des sinistres, gestion des impayés hors lots assurés en GLI, suivi dossier conciliation, nouvelles obligations réglementaires et législatives, etc.)	à la vacation horaire	
HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES <u>Immeuble Total</u>	€ HT	€ TTC
Gestion immeuble		
Forfait non basé sur les encaissements. En sus des honoraires de gestion courante et des prestations occasionnelles		
■ Forfait trimestriel (Visite immeuble, négociation contrats, budget d'exploitation, bilan patrimonial...)		
▪ par trimestre et par immeuble géré : 1 à 5 lots	83,33 €	100,00 €
▪ par trimestre et par immeuble géré : 6 à 11 lots	120,00 €	144,00 €
▪ par trimestre et par immeuble géré : 12 lots et plus	182,92 €	219,50 €
■ Faire établir état descriptif division, élaborer plan pluriannuel travaux, suivi opération gros travaux, estimation valeur vénale, suivi sinistres...	à la vacation horaire	
Gestion technique		
■ Suivi de travaux (hors entretien courant)	à la vacation horaire	
■ Visite patrimoniale avec rapport détaillé	110,96 €	133,15 €
Vacation Horaire	95,33 €	114,40 €

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20% - Barème applicable à compter du 15/01/2025

FONCIA NORMANDIE - Siège social : 5 RUE MONTAIGNE 76000 ROUEN - 394 288 401 RCS ROUEN

Barème en vigueur au 15/01/2025 pour tout mandat de gestion locative conclu ou renouvelé expressément à compter de cette date.